



Local F.S.U.
Maison des Associations et des Syndicats
Rue de Braconne
23000 GUERET

☎ 05 55 41 16 32
Courriel : snes23@laposte.net

Communiqué de presse du SNES/FSU

Guéret, le 11 mai 2009

Fin de l'accompagnement éducatif ? Entre communication et réalité du terrain.

Par décision ministérielle, l'accompagnement éducatif a été généralisé à tous les collèges à la rentrée 2008. Cette circulaire signée par Xavier Darcos précise : « *D'une durée indicative de deux heures, l'accompagnement éducatif est proposé quatre jours par semaine tout au long de l'année, de préférence en fin de journée après la classe ...* » ; « *L'accompagnement est proposé aux élèves volontaires de toutes les classes* » et « *il offre, sans être limitatif, trois domaines d'activité : l'aide aux devoirs et aux leçons ; la pratique sportive ; la pratique artistique et culturelle* ».

Au moment où les dotations horaires sont insuffisantes pour permettre des dédoublements et/ou les classes deviennent de plus en plus chargées (30 élèves pour une classe de 3^{ème} à Auzances, 29 élèves pour une classe de 5^{ème} à Crocq...), où **5 postes sont supprimés dans les collèges alors que les effectifs augmentent de 49 élèves...** la mise en place de l'accompagnement éducatif à grand renfort de communication devait « *s'avérer très profitable aux élèves rencontrant des difficultés* »

Le SNES a contesté cette mise en place tout en n'étant pas opposé à un renforcement de l'aide aux devoirs, mais il estime que la prise en charge des difficultés scolaires ressort d'abord de l'activité en classe et doit être assurée par des professionnels en capacité de varier les approches pédagogiques et les situations d'apprentissage touchant ainsi tous les élèves.

Or, que constatons-nous en ce début mai en Creuse ? L'accompagnement éducatif est peut-être un succès par le nombre d'élèves concernés, mais nous doutons du fait qu'il concerne ceux qui sont les plus en difficulté... **et surtout nous constatons (comme nous pouvions nous y attendre) qu'il n'y a plus d'argent pour payer toutes les heures supplémentaires effectuées par les collègues... qui risquent ainsi de terminer l'année scolaire en pratiquant un involontaire bénévolat!**

Ce miroir aux alouettes montre ainsi ses limites avec des parents, des élèves et des collègues floués devant travailler plus pour gagner moins sans que les difficultés des élèves n'aient été résolues... alors que certaines des solutions seraient de diminuer les effectifs par classe, d'arrêter de diminuer les horaires disciplinaires pour permettre une aide plus individualisée... et donc d'arrêter de supprimer des postes d'enseignants.

Contacts : Trémour Duval 06.75.18.65.75. et Isabelle Reynaud 05.55.89.25.01.